

« Par définition, finance et climat sont incompatibles. » FAUX !

Le réchauffement climatique a un impact économique majeur. Quand les événements extrêmes se multiplient, ils endommagent des infrastructures, paralysent l'activité, désorganisent les chaînes d'approvisionnement. La facture tombe immédiatement. Et il y a un coût plus discret, mais tout aussi réel : certains actifs perdent de la valeur parce qu'ils deviennent trop exposés, trop chers à assurer, ou tout simplement incompatibles avec une économie qui se décarbone.

Financer la transition écologique a un coût, mais c'est un investissement sur le long-terme. Cela permet par ailleurs de bâtir des infrastructures (énergie, transports, villes) plus durables, qui tiennent mieux quand les dérèglements climatiques frappent.

À NOTER

COMMENT LA BANQUE DE FRANCE INTÈGRE LE CLIMAT À SES MISSIONS ?

Elle traite le climat comme un risque économique et financier à part entière, de deux types :

- **risques physiques** (canicules, inondations qui perturbent l'activité)
- **risques de transition** (changements de réglementation, technologies, prix de l'énergie, etc.)

Concrètement, elle :

- **mesure** ces risques et produit des analyses,
- **teste** la résistance du secteur financier via des exercices/stress tests climatiques,
- **pousse** à mieux intégrer ces risques dans les décisions financières.

L'IMPACT INTERNATIONAL : LE NGFS

En décembre 2017, lors du *One Planet Summit* à Paris, la Banque de France a fait partie des membres fondateurs du NGFS. Le NGFS, pour *Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial System*, est un réseau de banques centrales et de superviseurs qui, sur une base volontaire :

- ▶ partagent des méthodes et des bonnes pratiques,
- ▶ font avancer la gestion des risques climatiques dans la finance,
- ▶ mobilisent la finance « classique » pour soutenir la transition, afin de renforcer la réponse commune aux objectifs posés par l'Accord de Paris.

